

# Le secteur de la viande bovine en 2019

## Le marché belge de la viande bovine

En 1993, la production indigène brute de viande bovine (PIB) s'élevait à 392.000 tonnes d'équivalent-carcasse, elle n'est plus que de 268.000 tonnes en 2018 soit une décroissance de 1,5 % l'an. La consommation intérieure diminue également mais légèrement moins (-1,1 % l'an). Elle qui était de 223.400 tonnes en 1993 ne s'élève plus qu'à 168.000 tonnes en 2018. Selon le VLAM<sup>1</sup>, 96% des consommateurs déclarent manger de la viande et 25% le feraient tous les jours tout en alternant davantage la source de protéine, diminuant ainsi la consommation intérieure.

Le rapport entre la production indigène brute et la consommation intérieure s'appelle le taux d'auto-provisionnement. Sur la période récente, ce taux a sensiblement augmenté (il était à 140 % en 2013 et à 160 % en 2016). Cela s'explique à la fois par l'augmentation de la production indigène brute (suite à une décapitalisation du cheptel bovin), et par une balance commerciale de plus en plus positive traduisant un accroissement de la différence entre les exportations et les importations.

## Prix belge de la viande

La situation actuelle impose aux opérateurs de faire des concessions de plus en plus importantes sur les prix afin d'écouler notre production ; ce qui a des répercussions sur les prix payés aux producteurs qui voient donc leur marge diminuer. Dans ce cas, la condition sine qua non à la survie des unités de production est l'agrandissement et/ou la compression des coûts (qui a ses limites).

Depuis 2014 le marché de la viande bovine a connu une baisse constante de prix des animaux de bonne qualité, résultant d'un marché européen saturé. En effet, cette saturation résulte de différents facteurs tels la perte du marché d'exportation de la viande européenne vers la Russie, la stagnation de la consommation en Europe et une augmentation de l'offre. En 2018, la sécheresse a poussé les producteurs à réformer davantage de vaches augmentant encore plus l'offre sur le marché. Rappelons également que depuis quelques années le consommateur a tendance à se tourner prioritairement vers la viande hachée. Les races de types culards voient par conséquent leur valeur diminuer.

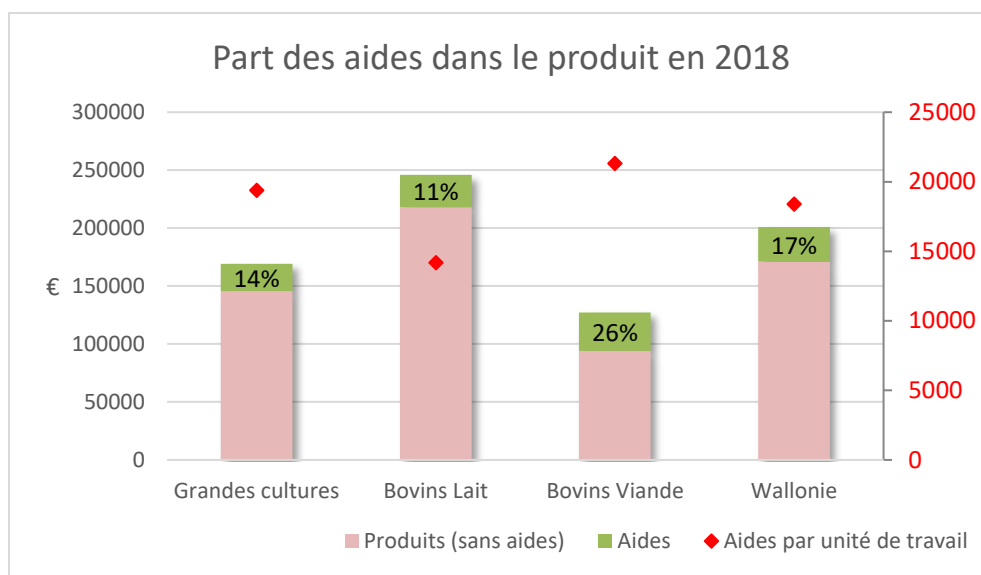
## Les aides PAC en Wallonie

La situation étant assez précaire pour les agriculteurs spécialisés en viande bovine, les aides se sont ciblées prioritairement sur les spéculations bovines.

La part des aides dans le produit est donc la plus importante pour le secteur de la viande bovine. Bien que les aides soient les plus importantes par unité de travail, la différence vient principalement d'un revenu significativement et structurellement plus faible pour les exploitations orientées vers la production viandeuse, la proportion des aides est donc naturellement beaucoup plus grande.

---

<sup>1</sup> Vlaams Centrum voor Agro- en Visserijmarketing



## Les coûts de production en Wallonie

Dans l'ensemble des exploitations viandeuses du réseau comptable de la DAEA<sup>2</sup>, on a isolé un groupe d'exploitations qui sont naisseurs-engraisseurs à 100 % (pas ou peu d'achats/ventes de maigres) et dont les ventes de cultures (essentiellement des céréales) ne sont que des ventes d'excédents ; ceci, afin de ne pas devoir utiliser de clé de répartition des charges entre plusieurs spéculations.

Dans l'échantillon, pour les exercices comptables 2016 à 2018 la production de viande en vif (les ventes) par vache nourrice-année s'élève à 515 kg. On estime la production de viande vendue par heure de travail prestée à 13,3 kg.

En 2018, les produits par vache s'élèvent à 1.619 € pour la viande (3,15 €/kg), 573 € d'aides PAC et 149 € de ventes d'excédents de cultures, soit 2.341 € par vache ou 4,55€/kg. Les charges, sans les charges de travail, s'élèvent à 2.069 € par vache ou 4,02 €/kg vendu. Par kilo vendu, l'agriculteur reçoit donc, en moyenne 0,53€

A raison de 13,3 kg de viande vendue par heure de travail prestée, on obtient une rémunération du travail de  $0,53 * 13,3 = 7,05$  € par heure prestée.

Pour assurer une rémunération du travail de 11 € brut, il faudrait augmenter le prix du kg de viande en vif de  $(11-7,05)/13,3 = 0,30$  €/kg ou + 55 %. La répercussion d'une telle augmentation à l'étal du boucher serait de l'ordre de 1 € par kg de viande si l'on se base sur les chiffres de la FEBEV (2017).

## Et aujourd'hui ?

Le prix de la viande, après avoir été au plus bas durant les 8 premiers mois de l'année a vu une légère embellie à partir d'octobre 2019. En Chine, la peste porcine africaine a poussé les chinois à se tourner vers d'autres sources de protéines, dont la viande bovine. La flambée des prix mondiale était surtout visible en production porcine mais les prix des bovins ont vu une amélioration se profiler. Mais la tendance s'est brutalement inversée : depuis janvier, quand l'épidémie de coronavirus a pris de l'ampleur, les cours ont reculé.

Le COVID-19 risque fortement de fragiliser davantage le secteur qui était déjà dans une position difficile. Des mesures vont être prises pour soutenir le secteur mais il faudra voir si ces

<sup>2</sup> Direction de l'Analyse économique agricole du SPWARNE

mesures seront suffisantes étant donné l'importance de l'impact que pourrait avoir le virus sur le secteur.